N° 54 - 11 JUIN 1983

5 FRANCS

CENTRE SPORTS

C.R.O.S. ACADÉMIE ORLEANS-TOURS - 1, boulevard Motte-Sanguin, ORLÉANS

C. R. O. S. F.

EDITORIAL

Le sort en est jeté... Le Mouvement Sportif n'a pas droit à l'INFORMATION !

Les censeurs bien intentionnés de la Commission Paritaire des publications et Agences de Presse en ont décidé ainsi et ont sacrifié « CENTRE-SPORT » sur l'autel de l'INCOMPREHENSION et de l'IGNORANCE de la réalité du Mouvement Sportif ainsi que de l'INTOLERANCE.

« CENTRE-SPORT » est donc CONDAMNE ARBITRAIREMENT au nom de soi-disant grands principes qui ne sont en fait qu'un écran de fumée cachant certaines réalités.

Ainsi l'information du Mouvement Sportif ne vaut elle pas celle des publications « électoralistes » et des bandes dessinées...

Soyez tous rassurés, cette réflexion n'est marquée d'aucune « teinte politique » : Avant mai 1982 : refus ; mars 1983 : refus,... La continuité, vous voyez celà existe...

Seule l'amertume subsiste... quand ce n'est pas un certain écœurement...

Quoiqu'il en soit « CENTRE-SPORT » est condamné à disparaitre. Il ne mourra pas de sa belle mort...

Que sera demain, l'information dans le monde du SPORT ?...

Roger THILLOT.

A L'ATTENTION DES LIGUES

Un important groupe bancaire a fait connaitre qu'il mettait en place à l'usage des associations, un véhicule de placement adopté à la gestion des liquidités.

Ceci revêt une certaine importance depuis la mise en place des nouvelles dispositions régissant le système traditionnel des bons de caisse.

Les caractéristiques principales sont les suivantes :

— « véhicule basé » sur la notion de SICAV avec Constitution du portefeuille à partir d'emprûnts d'Etat pour bénéficier des avantages du régime fiscal les concernant à savoir :
  — absence de retenue à La Source
  — non imposition des revenus
  — exonération d'impôts sur les plus-values réalisées.

Emprûnts à taux fixe : 52% du capital

Emprûnts à taux variable : 48% du capital.

L'ensemble privilégiant et garantissant le capital, quelquefois au détriment de la rémunération :
— souscription par tranches de 20 000 F.
— frais réduits : 0,20% à l'entrée
  : 0,20% de gestion
  : 0,10% à la sortie
— durée moyenne de placement : 4 mois.
— retraits possibles à tout moments.
— moyenne de rémunération prévisible : 15%.

Le C.R.O.S. tient à la disposition de toutes les associations intéressées, les références du Groupe Bancaire concerné à qui tous les renseignements pratiques souhaités sont à demander.

MEDECINE SPORTIVE

RESUME DU STAGE DU 19 ET 20 MARS 1983 A SALBRIS

SAMEDI MATIN

L'intérêt de la médecine du sport

— **Médecine d'aptitude** ::
C'est un avis technique médical accompagné de conseils. Elle concerne l'aptitude physique ainsi que l'aptitude psychologique.
Elle est utile pour toutes les catégories :
— pour les enfants,
— pour les adultes non entraînés,
— pour les adultes entraînés.
Elle intervient également lors des surclassements.
A noter qu'un surclassement est décidé par un médecin de la région fédérale et que le dossier est envoyé à la Fédération et observé par un médecin fédéral. C'est l'aboutissement d'un examen médical et surtout pas une formalité administrative.

— **Médecine du terrain** :
A l'entraînement et au match l'observation des joueurs par un médecin est très importante car elle peut aboutir à la détection de certaines anomalies physiques ou psychologiques chez certains d'entres eux, le médecin a donc un rôle prépondérant dans la psychologie des joueurs et ses rapports avec eux sont fontamentaux.

— **Médecine de haut niveau** :
Les médecins ont un rôle de surveillance très important chez les athlètes de haut niveau qui nécessitent d'être suivis d'une manière très régulière.

Rappel de quelques gestes fondamentaux pour les blessures :
— les claquages : surtout ne jamais les masser,
— les entorses : utiliser du froid immédiatement sur la blessure (glaçons),
— les chutes dorsales : surtout ne pas bouger le blessé.

LE SPORT ET L'ENFANT

Différents critères d'appréciation :
— critère somatique : taille - poids - valeur des segments - périmètre cranien.
— critère maturation : âge génital.
— critère développement intellectuel : les 2/3 de l'intelligence sont pratiquement acquis à 6 ans. Jusqu'à 10 ans, l'enfant ne raisonne juste qu'avec ce qu'il voit. Parallélisme avec la progression scolaire.

Développement psychologique de de l'enfant :
1 - **5 à 10 ans** : Phase d'immitation de ses parents, phase la plus sensible pour l'éducation. Besoins de jeux, de liberté. Raisonne et agit par immitation. Activité gymnique positive à cet âge là car elle aide à la coordination des mouvements.
2 - **11 à 15 ans** : Phase prépubertère. Elle se termine par une croissance rapide. C'est le début de la compétition.
3 - **15 ans et plus** : Développement des masses musculaires. Notion d'entrainement et de musculation et aussi de résistance. Cette période nécessite une grande surveillance.
N. B. : Diabète chez les jeunes : Pas de problèmes si l'enfant sait se traiter lui-même.

SAMEDI APRES-MIDI

L'adaptation à l'effort :
— **Phase d'alarme** :
recrutement cérébral vers l'effort
mobilisation hormonale
recrutement cardiaque
augmentation du débit pulmonaire
adaptation au niveau des vaisseaux.
— **Phase d'adaptation** :
fonctionnement optimum de toutes les fonctions.
— **phase d'épuisement** :
baisse du rendement
perturbation des mécanismes régulateurs de l'organisme.

But de l'entraînement :
— diminuer la phase d'alarme,
— augmenter le niveau de la phase d'adaptation,
— retarder la survenue de la phase d'épuisemet.
Le but atteint aboutit à la performance.

COMMENT AUGMENTER LA PERFORMANCE ?

— **Au niveau du cerveau** :
amélioration des gestes techniques
mécanisme
concentration
recul des signes d'alarme d'une douleur.

— **Au niveau hormonal et chimique** :
Augmentation du stockage des éléments (stockages de glucides et lipides)
augmentation de la résistance à l'effet nocif des déchets développement d'un circuit métabolique plus rentable.

— **Au niveau cardiaque** :
développement de ses capacités, de sa morphologie
augmentation de la quantité de sang éjectée à chaque contraction.

— **Au niveau pulmonaire** :
augmenattion de l'amplitude respiratoire
augmentation de la fréquence respiratoire
augmentation du rendement des échanges au niveau des alvéoles (gaspillage).

— **Au niveau des vaisseaux** :
pendant l'effort, répartition préférentielle du sang vers les organes qui vont fonctionner. (Cerveau, muscles, poumons au détriment du tube digestif ou des reins)
augmentation du nombre des vaisseaux.

Surveillance :
Des tests qualifient l'inaptitude ou l'aptitude et jugent la forme physique.

Critères :
— prise du pouls (au repos, au lever du lit)
— tension artérielle
— courbe et récupération cardiaque.

La VO 2 max rythme cardiaque à 120 - 140 maximum.
Elle permet de savoir le niveau d'aptitude à un effort élevé.
A partir d'un certain niveau (augmentation qualitative de la VO 2 max de 30%) il y a utilisation de l'oxygène.

Temps de réaction psycho-moteur .
La fatigue nerveuse empêche le réflexe de la contraction musculaire qui évite les entorses, les fractures.
— Anaérobie alactique :
sans 02 ni acide lactique
vitesse (énergie du muscle)
— Anaérobie lactique :
sans 02 et avec déchets
résistance
— Aérobie :
avec 02 utilisation de glucose
endurance.

DIMANCHE

DIETETIQUE

L'eau :

Elle représente 86% du poids de l'enfant
65% du poids du vieillard.

L'eau se répend dans deux secteurs et circule (elle n'est pas figée).

— le secteur intra-cellulaire : potassium
— le secteur extra-cellulaire : sodium.

L'arrêt de la transpiration est grave. Pour faire baisser la température.

— 10 litres d'eau circulent dans le corps,
— 1 l. 1/2 d'eau par jour.
— 5° 300 ml/h
+ 10° 600 ml/h
+ 20° 1 l/h
+ 30° 1 l 1/2 /h

Pour un entrainement moyen.

— 5° 1 l
+ 30° 3 l

Match.

Mécanisme humoral : déclenchement de la soif

Constipation : manque d'eau.

Une mauvaise déshydratation entraine des tendinites, crampes ou contrctures.

Un manque de sel et d'eau entraine des déchirures musculaires.

Ne pas boire pendant le repas.

Bouillon salé avant, pendant, près la compétition.

Le thé est bon mais le thé glacé très mauvais.

Pas de café, pas de chocolat.

SECTION SPORT-ETUDES UNIVERSITARE A L'INSA DE LYON-VILLEURBANNE

Présentation de l'I.N.S.A. :

L'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon prépare en cinq années des étudiants à l'obtention d'un diplôme d'ingénieur dans les domaines suivants :

— Biochimie
— Génie Civil et Urbanisme
— Génie Electrique
— Génie Energétique
— Génie Physique Matériaux
— Génie Mécanique Construction
— Génie Mécanique Développement
— Informatique.

Il existe quatre possibilités d'admission à l'Institut :

— En première année du premier cycle pour des bacheliers C (principalement), D, E, F ou étrangers (au total 600 admis environ).
— En première année du second cycle (à l'entrée dans l'un des huit départements de spécialisation) pour des étudiants venant de classes préparatoires aux grandes écoles ou d'I.U.T. et pour des titulaires d'un D.E.U.G. ou de certains B.T.S. (au total 140 admis environ).
— En deuxième année du second cycle pour des étudiants titulaires d'une Maîtrise ès Sciences (une vingtaine chaque année) et
— Pour des personnes titulaires d'un D.U.T., un B.T.S., ou un D.E.S.T., possédant au moins trois ans d'expériences professionnelle en entreprise, qui suivent, après une période de mise à niveau à l'Institut, une scolarité normale avec les élèves des deux dernières années du 2e cycle (30 personnes environ par an).

En outre, dans le cadre d'accords internationaux, des étudiants et enseignants étrangers viennent compléter leur formation scientifique dans l'établissement.

Le Service des Admissions de l'établissement peut donner toutes précisions sur les conditions de recevabilité des candidatures.

PRESENTATION DE LA SECTION SPORT-ETUDES

Naissance de la Section :

Souhaitant offrir un prolongement supérieur, à l'expérience des sections sport-études du secondaire, la Direction de l'I.N.S.A. présente en 1979, au Ministère de la Jeunesse et des Sports un dossier pour l'accueil, chaque année, d'une vingtaine d'étudiants dans une structure du même type. L'accord fut accordé en septembre 1981 conjointement par le Ministère de l'Education Nationale et celui de la Jeunesse et des Sports qui ont doté l'I.N.S.A. des moyens nécessaires en emplois d'enseignants E.P.S. et en crédits de fonctionnement.

But de la section :

La section doit permettre à des sportifs de haut ou bon niveau, qui envisagent une insertion professionnele élevée, de type scientifique, de pouvoir concilier cette ambition avec la continuation de leur carrière sportive. Or, l'expérience prouve que cet objectif ne peut être atteint que dans le cadre d'une structure spécifique, avec aménagement de l'emploi du temps et, éventuellement, du cursur des études.

Conditions favorables à la réussire de l'expérience à l'I.N.S.A. :

Plusieurs facteurs concourrent à faire de l'I.N.S.A. l'un des établissements français les plus aptes à la réussite de l'expérience :

— effectif de 300 élèves dont une grande majorité vit en régime d'internat,
— infrastructure sportive très développée sur le territoire même de l'école,
— E.P.S. obligatoire (2 heures par semaine) avec notation intégrée dans le bilan général pour tous les élèves-ingénieurs.
— équipe pédagogique de 16 enseignants d'E.P.S., tous spécialisés,
— brillants résultats sportifs de l'Association sportive qui font de l'école un des leaders français de la pratique sportive universitaire. En 25 ans d'existence l'I.N.S.A. a connu :
  - 2 champions du monde : Jean-Marie Muller en ski nautique
    Patrick Bunichon en canoë
  - une célébrité mondiale de haute montagne : Yannick Seigneur
  - 7 internationaux civils
  - 22 internationaux universitaires

Et obtenu :

- 21 titres de Champions de France universitaires
- 9 coupes de France en catégorie « Grandes Ecoles »
- plus de 300 titres de Champions d'Académie.

Organisation de la section :

La section est implantée dans le premier cycle de l'établissement et comporte, un groupe en première année et un groupe en seconde année.

La pratique sportive des élèves est de deux heures par jour.

Ils ont un programme d'études identique à celui des autres élèves mais il leur est dispensé, pour les matières fondamentales, en petits groupes et non en cours magistraux. Celà n'est possible que grâce à l'aide budgétaire de la Direction Générale des Enseignants Supérieurs et de la Recherche.

Une liaison constante des enseignants scientifiques et des professionnels E.P.S., responsables de la section, permet une modulation, au cours de l'année, de la charge physique imposée aux élèves en fonction de leur comportement scolaire.

En fin d'année, les élèves doivent satisfaire aux mêmes contrôles que les autres. En 1982, les résultats ont été remarquables pour la section : 17 admis en année supérieure - 4 redoublants - aucun exclu (alors que le taux d'exclusion en fin de première année est d'environ 20%).

Grâce à des crédits du Ministère Jeunesse et Sports, une amélioration diététique, au petit déjeuner et au diner, est consentie aux élèves. En outre, le Ministère prend en charge le contrôle médical trimestriel auquel chaque élève est soumis au Centre Municipal de contrôle médico-sportif de Lyon, dirigé par les docteurs Genety et Ferret.

Composition de la section :

La section comprend actuellement des représentants de quatre disciplines : Athlétisme - Basket-Ball - Cyclisme et Volley-Ball. La répartition actuelle des 42 élèves (24 en première année - 18 en seconde) est la suivante :

	1e Année	2e Année	Total
ATHLETISME	7	7	14
BASKET-BALL	7 (dont 2 fil.)	6 (dont 1 fil.)	13 (dont 3 fil.)
CYCLISME	2	0	2
VOLLEY-BALL	8	5 (dont 1 fil.)	13 (dont 1 fille)

Niveau de la section :

Le niveau sportif est encore relativement hétérogène :

— National : 7 (dont 2 internationnaux : Frédérique Barbier en Basket-Ball - Philippe Rossard en Volley-Ball.
— Régional : 21
— Départemental : 14

mais il est en progression par rapport à l'an passé.

On peut raisonnablement penser que cette tendance devrait se confirmer dans les années à venir. En effet, malgré les efforts conjugués des fédérations sportives, de l'ONISEP et du service des sports de l'I.N.S.A., en direction des clubs, des établissements scolaires du secondaires et de média, l'expérience n'est pas encore suffisamment connue. De ce fait, de nombreux bacheliers, sportifs de haut niveau, ne s'orientent pas vers cette structure qui leur est destinée.

Encadrement de la section :

Les élèves sont encadrés en :
Athlétisme et Cyclisme (pour la préparation physique) par M. J.-P. Hirtzig.
Basket-Ball par M. M. Mendez.
Volley-Ball par M. D. Rabilloud.
M. R. Vanel assure la coordination et la partie administrative. C'est auprès de lui que les actes de candidatures à la section doivent être présentés.

Ses coordonnées sont :
I.N.S.A. - Bureau des Sports
20, avenue A. Einstein
69621 Villeurbanne Cédex
Tél. : 16 (7) 893-81-12 poste 3239.

I. PROJETS CONCERNANT LA SECTION

Continuation de l'expérience dans le deuxième cycle de l'établissement (3e, 4e et 5e années) :

Fin septembre 1983, les élèves de la section admis en 1981 arriveront en première année de spécialisation et il est probable qu'ils vont se répartir dans les huit départements de l'Institut.

Il est impossible d'envisager une libération conjointe de ces élèves, sur tous les créneaux de pratique sportive, comme pour ceux qui sont dans le premier cycle, chaque département étant autonome dans son organisation pédagogique.

Toutefois, ils pourront rejoindre leurs camarades du premier cycle, au moins trois fois dans la semaine :

— le lundi et le mercredi, les entrainements ayant lieu à partir de 18 heures, et
— le jeudi après-midi : tous les élèves de l'école étant libres pour la pratique association dans le cadre F.N.S.U.

Pour les deux autres séquences, le mardi et le vendredi, qui sont situées en heures scolaires, nous nous efforcerons de trouver des solutions ponctuelles de remplacement qui feront appel, sans doute, à la collaboration des clubs locaux qui nous seront recommandés par les fédérations.

Extension de la section à d'autres spécialités sportives :

Nous pensons que la structure mise en place devrait, à l'avenir, s'ouvrir à des spécialités sportives nouvelles. Il nous semble souhaitable que toutes les fédérations intéressées soient en mesure d'offrir la perspective d'étude à l'I.N.S.A. à leurs licenciés de haut niveau se destinant à des études supérieures scientifiques.

Des projets très avancés, allant dans ce sens, existent déjà.

La concrétisation de ces actions est sous-tendue par une mise à disposition d'heures d'enseignement pour les spécialités que nous pouvons encadrer à l'école ou par une prise en charge par les ligues locales des élèves que nous pouvons entrainer, soit par manque de spécialiste parmi les enseignants E.P.S. de l'établissement, soit par manque d'installations spécifiques.

ABONNEMENTS C.N.O.S.F. - INFORMATION

A l'intention des Dirigeants du Mouvement Sportif Régional.

Des la mise en application de la nouvelle formule de « CNOSF/ INFORMATION » le CROS-Région Centre a, dans un premier temps, inclu dans la cotisation annuelle un Abonnement par Ligue ou Comité Régional.

Cependant afin de répondre aux nombreuses demandes individuelles d'abonnement, le Conseil d'Administration du C.N.O.S.F. a défini une formule qui permet soit un abonnement individuel soit un abonnement par groupe de 10.

Ainsi pour toute personne intéressée il suffit de retourner au CROS/Région Centre - Maison Régionale des Sports - Château de Charbonnière 45800 Saint-JeandeBraye le Bulletin Commande ci-joint, dûment rempli, accompagné du règlement par chèque d'un montant correspondant.

Nota : Il est demandé à chaque destinataire de bien vouloir donner la plus large diffusion à la présente information.

Roger THILLOT.

DEMANDE D'ABONNEMENT A C.N.O.S.F. - INFORMATION

Deux formules : (Aux choix) :

1) - Abonnement Individuel (50 F pour six numéros).
2) - Abonnements groupés (tarif préférentiel de 400 F, pour 10 abonnements).

Nom du demandeur : .....

.....

.....

Adresse : .....

.....

.....

Désire souscrire : (*) - Un abonnement Individuel à adresser à : (*) - à la formule « abonnements groupés », dont les bénéficiaires seront :

1 - Nom et Adresse : .....

.....

2 - Nom et Adresse : .....

.....

3 - Nom et Adresse : .....

.....

4 - Nom et Adresse : .....

.....

5 - Nom et Adresse : .....

.....

6 - Nom et Adresse : .....

.....

7 - Nom et Adresse : .....

.....

8 - Nom et Adresse : .....

.....

9 - Nom et Adresse : .....

.....

10 - Nom et Adresse : .....

.....

(*) Rayer es mentions inutiles - Merci.

Date et Signature du demandeur

Nota : La présente demande est à retourner, dûment remplie, accompagnée de votre règlement par chèques, à C.R.O.S. - Région Centre - Maison Régionale des Sports - Château de Charbonnière - 45800 Saint-Jean-de-Braye.

BASKET-BALL
Région Fédérale du Centre

ASSEMBLEE GENERALE 1983 CONVOCATION

L'Assemblée Générale de la Région Fédérale du Centre de la FFBB aura lieu à la mairie de Sancerre (18).

Le samedi 11 juin 1983, à 15 h.

La vérification des pouvoirs se fera à partir de 14 heures jusqu'à 15 h. 30.

ASSEMBLEE GENERALE :

— Allocution du Président
— Rapport moral présenté par le secrétaire général
— Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs
— Rapport des commissaires aux comptes
— Rapport financier présenté par le trésorier général
— Approbation des comptes de l'exercices 1982-1983
— Adoption du budget de l'exercice 1983-1984
— Nomination des commissaires aux comptes
— Election au comité directeur d'un membre du Loir-et-Cher en remplacement de M. Thébault démissionnaire
— Rapport des Commissions Régionales Sportives, Arbitres Marqueurs Chronométreurs, Technique et Jeunes, Discipline, Statuts Règlements et Qualification, Salles et Terrain, Mini-Basket, Propagande, Corporative, Médile
— Récompenses Fédérales
— Remise des challenges aux clubs champions de la région
— Désignation du lieu de l'Assemblée Générale 1984 (Eure-et-Loir)
— Questions diverses.

Attention :

Conformément au vœu adopté par l'Assemblée Générale 1975, **tous les clubs qualifiés pour les Championnats Fédéraux et Régionaux 1983-1984 doivent obligatoirement être présents, sous peine d'une amende de 50 francs en cas d'absence.**

COMITE DIRECTEUR
REUNION DU 25 AVRIL 1983, A BLOIS

PROCES VERBAL N° 08 82-83

Présents : Mlle Varennes
MM. Bois, Bouquin, Brard, Dupont, Finoux, Fourneau, Gellert, Larcher, Lelarge, Lévêque, Mamie, Monnier, Poupa, Tersac, Testault, Thillot.

Excusés : MM. Georges, Lachèze, Ravier, Rossignoles,
M. Boisseau CTR en mission.

Assistent à la réunion : MM. Maury CRAMC, Pajau COMED, Périolat (36), Bretheau Directeur Administratif.

Avant d'ouvrir la séance à 19 h. 45 le Président fait observer une minute de silence à la mémoire de Claude Hérault qui nous a quitté le lendemain de notre dernier Comité Directeur. Au nom de tous les membres il présente ses condoléances émues à sa famille.

I. HOMOLOGATION DU P. V. N° 07 82-83

Adopté à l'unanimité.

II. COURRIER

— Les P. V. des Comités Départementaux sont maintenant dans l'ensemble communiqués au siège de la Région. Ils sont le témoignage de la vie de notre Basket dans notre département.

— Assurances : En raison du changement de siège un appel d'offre à été effectué — Le contrat a été renouvelé avec les Mutuelles unies.

— Lettre de Loches — Pris note et transmis au C. D. 37.

— C. D. 28 au sujet de l'affaire ADA Blois - OC Châteaudun.

Une notification sera adressée aux clubs pour leur signifier que les frères Travers sont suspendus, en tenant compte du sursis dont il bénéficiaient jusqu'à cette affaire et qui est tombé à cette occasion.

— Lettre de l'ASPTT Orléans qui fait part du Tournoi Interrégional des ASPTT le 1er mai — M. Levêque représentera la Région.

III. RAPPORT D'ACTIVITES DU PRESIDENT ET INFORMATIONS

1) Le Président adresse ses félicitations au Tours BC pour l'excellente prestation de l'équipe Fanion en Division Nationale et pour la qualification de l'équipe des Cadets à la Finale de la Coupe de France de l'Avenir. Le Comité Directeur lui souhaite bonne chance pour cette ultime rencontre.

2) Jamboree Mini-Basket dans l'Indre - Parfaite réussite. Félicitations au C. D. 36.

3) Projet de régie publicitaire qui pourrait concerné l'annuaire Régional, Centre-Sports et éventuellement une ou deux manifestations annuelles. M. Finoux est chargé de cette étude.

4) Courrier de la FFBB à la Berrichonne Châteauroux qui demande l'organisation de rencontres.

A cet égard, le Président rappelle aux Clubs qu'ils doivent faire transiter leurs demandes par le Comité Départemental et la Région.

5) Finale de Nationale II Féminine à Châteauroux. Très bonne organisation du C. D. 36 — Le succès populaire a été très moyen — A ce sujet Roger Thillot lance un appel à la solidarité des dirigeants du Basket, afin que d'autres organisations officielles ou amicales ne soient pas présentées le même jour et ainsi n'entrent pas en concurrence.

6) France-RFA aura lieu le 20 mai à Orléans.

7) L'inauguration de la Maison des Sports de Charbonnière semble se confirmer pour le 6 juin.

8) Ouverture de la section Sports-Etudes Masculine à Blois. Dossier en cours.

9) Jeux de l'Avenir — Tout est stoppé pour cette année à la suite de défections publicitaires.

10) Réunion de Zone — Elle aura lieu à Limoges le 28 mai 1983 à l'occasion des Championnats d'Europe.

11) Le Tournoi International Féminin de 1984 aura lieu à Chartres. Une réunion préparatoire est prévue à Chartres le 27 avril.

12) Le Comité Directeur se réunira avant le début de la saison prochaine au CRJS de Salbris du samedi 10 septembre à 15 heures au dimanche 11 septembre après-midi.

13) Répartition des crédits du FNDS — chaque département est maintenant avisé du montant de l'enveloppe attribuée.

14) Tenue de dirigeant.

Tous les membres élus de la Région et des Comités Départementaux ont été contactés pour faire l'acquisition d'un blazer bleu marine au prix de 250 francs. Un bon nombre de dirigeants ont répondu favorablement.

15) Finales Régionales Séniors. à Buzancais et Tours. Bonne organisation.

16) 1/2 Finales Régionales Cadets à Romorantin. Bonne organisation. M. Larcher représentant de la Région se plait à faire remarquer l'excellente tenue des entraîneurs des quatres équipes de jeunes.

L'AS Salbris et l'USM Olivet disputeront la finale le 8 mai à Joué-les-Tours.

IV. FINALES REGIONALES DES JEUNES

A JOUE-LES-TOURS EN GARCONS ET BLOIS EN FILLES - LE 8 MAI 1983.

On procède au tirage au sort des Poules :

Poule A : 36 - 37 - 41
Poule B : 28 - 18 - 45

Délégué de la Région à Tours : MM. Tersac et Lachèze.
Délégué de la Région à Blois : MM. Larcher et Finoux.

V. FINALES REGIONALES DE MINI-BASKET

JEUDI 12 MAI A ORLEANS.
Délégué de la Région : Roger Thillot.

VI. FINALES REGIONALES CORPOS

15 MAI A BEAUGENCY
Délégué de la Région : Jacques Poupa.

VII. ASSEMBLEE GENERALE REGIONALE

MAIRIE DE SANCERRE (18)
SAMEDI 11 JUIN 1983.
Pour les accompagnateurs une visite des Châteaux en car partira de la Mairie de Sancerre à 15 h.
Les Présidents des Commissions Régionales sont priés d'adresser leur rapport annuel au siège de la Région pour le 10 mai 1983.

VIII. GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ARBITRAGE

Le rapport de la réunion, présenté par Valère Fourneau est adopté pour en assurer la diffusion aux Départements.

IX. BAREME A MINIMA-DISCIPLINE

Un large débat s'engage à ce sujet.
La Commission de Discipline explique que cela nécessite des cas particuliers et qu'en l'occurence ce n'est plus un barême.
M. Lelarge ajoute que c'est dangereux.
M. Brard souligne l'intérêt dissuasif d'un tel barême que l'on pourrait afficher dans les salles de basket.
Le Comité Directeur décide qu'un groupe de travail se réunira à Salbris les 10 et 11 septembre à l'occasion du Comité Directeur de début de saison, pour essayer de mettre en place ce barême. Ce groupe sera composé de tous les membres de la Commission de Discipline, auxquels s'ajouteront MM. Poupa, Lelarge et Périolat.

X. COMMISSION SPORTIVE

La Commission souhaite que les dossiers de réclamation soient instruits plus rapidement.
Roger Thillot rappelle que le Comité Directeur a confié aux Commissions la responsabilité de prendre les décisions qui s'imposent.
Classements — et tableaux des montées et descentes en annexe.

XI. C.R.A.M.C.

— Réclamation CJM Ingré - CS Bourges RM 2 B du 27-2-83.
Dossier n° 07 : Rencontre RM 2 B du 27-02-83.
Entre CJM Ingré et CS Bourges
Club plaignant CS Bourges.
Attendu que suite aux rapports que nous possèdons la réclamation est jugé irrecevable en la forme Article du règlement de la Région Fédérale du Centre.
La CRAMC propose score acquis sur le terrain.
CJM Ingré bat CS Bourges : 82-71.
Le Comité Directeur adopte cette proposition.
— Dossier AL St-Ouen - La Ville-aux-Dames RM 2 A 27-3-83.
Classé sans suites.
— Lettre CDAMC 28 concernant des articles de presse.
Des contacts seront pris.
— Stage d'arbitres du 8 et 9 avril annulé pour raisons d'hébergement retenir dès maintenant les CRJS pour les stages de la prochaine saison.

XII. C.R.S.R.Q.

RAS.

XIII. AFFAIRE V. FOURNEAU CONTRE COMITE DE L'INDRE

A la suite de l'appel à la Région de M. Fourneau, M. Mamie s'est rendu sur place pour enquête.
Après l'exposé des motifs M. Mamie propose de lever le blâme décerné à M. Fourneau en statuant sur la forme du dossier.
Cette proposition est adptée par 7 voix pour 2 contre et 6 abstentions.

XIV. COMMISSION MEDICALE

Le Docteur Pajau informe l'assemblée de sa participation au Tournoi International Féminin de Tours — chaque rencontre sera couverte médicalement.

XV. COMMISSION DE DISCIPLINE

Dossier n° 10 82-83 - Rencontre RM 2 B du 13 mars 83. CJM Bourges - CS Bourges.
Vu les différentes pièces figurant au dossier.
Attendu que les joueurs Secco Serge, Licence n° 4162 et Molina Roland, Licence n° 5735 du CS Bourges ont, après s'être vu infligé une faute personnelle, insulté, bousculé et menacé l'arbitre de la rencontre.
Attendu qu'une faute disqualifiante avec rapport leur a été infligée.
Attendu que ces joueurs n'ont pas daigné répondre au courrier qui leur avait été adressé.
Pour ces motifs, sur proposition de la Commission de Discipline, en vertu des articles 169 et 175 des Règlements Généraux, le Comité Directeur décide d'infliger aux joueurs Secco Serge Licence n° 4162 et Molina Roland Licence n° 5735 du CS Bourges une suspension de 4 mois dont 1 mois ferme le reste étant assorti du bénéfice du sursis.
En conséquence, les joueurs Secco Serge et Molinat Roland sont suspendus du 14 mars au 13 avril 1983 inclus.

Dossier n 11 82-83 - Rencontre RM 2 B du 20 mars 83. PLLL Tours - US Joué-les-Tours.
Vu les différentes pièces figurant au dossier.
Attendu que le joueur Richard Maurice, licence n° 5396 du PLLL Tours qui était à terre, a frappé des deux pieds dans le ventre un adversaire qui était penché sur lui.
Attendu qu'une faute disqualifiante (avec rapport suit) lui a été infligé en cette 17e minute de la 1e mi-temps.
Attendu que l'adversaire, joueur Ausmane Mohamed, licence n° 9230 de l'US Joué-les-Tours a répliqué en frappant son adversaire.
Attendu qu'une bagarre générale s'ensuivit entre joueurs et spectateurs.
Attendu que les arbitres ont dû arrêter définitivement la rencontre.
Pour ces motifs, sur proposition de la Commission de Discipline, en vertu des articles 161, 164, 169, 171, 174 et 175 des Règlements Généraux le Comité Directeur décide d'infliger :
— au joueur Richard Maurice lic. 5396 du PLLL Tours une suspension de trois mois ferme.
— au joueur Ausmane Mohamed licence n° 9230 de l'US Joué-les-Tours une suspension de trois mois dont un mois ferme le reste étant assorti du bénéfice du sursis.
D'autre part, le joueur Richard Maurice étant sous le bénéfice du sursis d'une sanction d'un an perd le bénéfice du sursis en cette occasion (dossier n° 17 81-82).
En conséquence le joueur Richard Maurice est suspendu jusqu'au 21 juin 1984 inclus.
Et le joueur Ausmane Mohamed est suspendu jusqu'au 21 avril 83 inclus.
Enfin considérant les conditions qui ont présidé lors de cette rencontre et des comportements qui n'ont rien à voir avec une rencontre sportive le Comité Directeur décide :
Match perdu par pénalité aux deux équipes.

Dossier n° 12 - Rencontre RM 2 A du 27 mars 1983. CLT Orléans - Jouy-le-Potier.
Vu les différentes pièces figurant au dossier.
Attendu que le joueur Chaumont Christophe, licence n° 4738 du CLT Orléans a été sanctionné d'une faute technique à la 17e minute de la deuxième mi-temps à la suite de critiques à l'égard des décisions arbitrales.
Attendu que ce même joueur a continué à critiquer cette fois d'un air moqueur et qu'il a été sanctionné d'une faute disqualifiante.
Attendu qu'après la fin du match le joueur Chaumont Christophe est venu relancer l'arbitre en lui disant que « s'il était suspendu cela lui ferait des vacances »'
Attendu qu'aucune réponse n'est arrivée à la suite du courrier adressé au CLTO.
Pour ces motifs, sur proposition de la Commission de Discipline en vertu des articles 169 et 175 des Règlements Généraux, le Comité Directeur décide d'infliger au joueur Chaumont Christophe licence n° 4738 du CLT Orléans, une suspension de 2 mois dont 1 mois ferme le reste étant assorti du bénéfice du sursis.
En conséquence, le joueur Chaumont Christophe est suspendu du 27 mars au 26 avril 1983.

XVI. COMMISSION TECHNIQUE ET JEUNES

Les vacances de Pâques sont toujours l'occasion d'une activité importante pour la Commission Technique d'autant que s'y ajoutait cette année, le Tournoi Final des Espoirs dans lequel notre équipe était qualifiée et qui était organisé dans notre Région à Tours.
Les stages Régionaux d'Espoirs se sont déroulés dans de bonnes conditions Claude Boisseau e plaiait à constater à ce sujet que les équipes de jeunes qu'il avait en partie constituées pour la saison prochaine lui paraissaient assez prometteuses.
Il faut cependant regretter qu'un nombre insuffisant de candidatures n'ait pas permis le maintien du stage d'accès aux responsabilités ce qui peut paraitre un peu surprenant si l'on tient compte de l'intérêt que ce genre de formation avait suscité jusqu'ici. Les causes de cette désaffection restent à déterminer. Manque d'information ? de sensibilisation, vacances de neige ?
Il faut ajouter au domaine des regrets le report du stage d'audiovisuelle pour la même insuffisance de candidats alors que l'on fait de plus en plus appel aux techniques vidéo...
Regrets encore et aussi déception avec notre équipe Espoirs du Centre qui nous avait donné pourtant bien des satisfactions à Joigny et ensuite à Challans. Déception parce que notre formation se trouvait d'une part sérieusement amoindrie par les absences de Nicolas Jault blessé et que d'autre part elle ne joua pas à sa juste valeur. Mais ceci explique peut être cela en partie, quoi qu'il en soit l'équipe des Flandres reste un valeureux vainqueur qui a mérité ce jour là le droit de disputer la finale Nationale.
Est-il besoin d'ajouter que l'organisation du Comité d'Indre-et-Loire fut parfaite. Pouvait-il d'ailleurs en être autrement puisque c'est notre ami Jacques Lachèze qui s'en était chargé.
La finale Régionale du Jeune Basketteur s'est déroulée à Blois, comme à l'habitude. Elle revêtait cette année un aspect différent puisque les épreuves avaient été totalement modifiées sur proposition de Claude Boisseau par rapport aux précédents critériums. Nous attendons les réactions des Commissions Techniques Départementales pour savoir comment cette épreuve a été percue et si des améliorations peuvent être apportées. Pour notre part, il semble que plus de rigueur devra être demandée au niveau du tir extension, qu'un petit problème se pose en ce qui concerne la 5e épreuve « passe et tirs » celle-ci pouvant être exécutée de différentes façons et favorisant les jeunes qui ont pu s'entrainer ensemble. En revanche, les épreuves se disputant simultanément par ateliers se déroulant plus rapidement et devraient vraisemblablement permettre d'augmenter le nombre des qualifiés par département.
Notons que les lauréats ont été les suivants :
En minimes Filles : Juliette Delaneau (ASPTT Châteauroux) 167 points.
En minimes Garçons : Stéphane Kamonski (CJF Les Aubrais) 179 points.
En benjamines : Delphine Courtois (SMS Romorantin) 167 points
En benjamins : Laurent Nadot (CJM Bourges) 160 points.
Et comme à l'habitude, le Comité de Loir-et-Cher de M. Larcher avait tout prévu pour que l'épreuve se déroule dans les meilleures conditions. Nous remercions les techniciens, le Président Thillot en tête, qui ont assurés le fonctionnement des ateliers.

CHALLENGE DU MEILLEUR CLUB-JEUNES

L'organisation de ce challenge dont le but est de récomposer les Associations qui ont fourni le meilleur effort pour le recrutement, la formation technique et administrative des jeunes est en place. Nous espérons le concours le plus entier des Comités pour que tous leurs clubs puissent participer au classement général de la Région et ainsi se situer par rapports aux autres Associations. Rappelons qu'un coëfficient correcteur contribue à équilibrer les chances des petits face aux plus grands puisque c'est surtout en pourcentage de jeunes par rapport au nombre total de licenciés qui est pris en compte et que par ailleurs les classements sportifs ont pas considérés dans les décomptes. Je suis à la disposition des Comités pour toutes questions qu'ils seraient amenés à poser pour remplir le questionnaire.
La prochaine réunion de Bureau est fixée au lundi 16 mai 19883 à 19 h. 30 à Charbonnière.
Séance levée à 23 h. 45.

GROUPE DE TRAVAIL ARBITRAGE

La réunion du Groupe de Travail Arbitrage s'est tenue le lundi 21 mars 1983 à 20 h. 30, salle de réunion de la Maison des Sports à Orléans.

Etaient présents : MM. Levêque, Maury, Boyer (CRAMC), Ravier (CDAMC Loiret), Monnier Goalic (CDAMC Indre-et-Loire), Ledys (CDAMC Loir-et-Cher), Mme Périolat (Club UAP Indre), MM. Périolat (Comité Indre), Caux, Augustin (Comité Eure-et-Loir), Boisseau (CTR Centre), Fourneau (Commission Technique Régionale).

Excusé : M. Thillot, Président de la Région Fédérale.

Après avoir salué et remercié les représentants des Commissions Régionales et Départementales ainsi que les représentants des Comités et des Clubs, MM. Levêque et Fourneau expoent le but de cette réunion qui consiste principalement à rechercher les moyens d'améliorer l'arbitrage Régional tant en nombre qu'en qualité.

Valère Fourneau propose le schéma suivant pour conduire la réunion :

1) Compte rendu de la réunion du 24 mai 1982 qui s'était tenue à Tours et bilan.

2) Comment s'est présentée la saison 82-83.

3) Recrutement et détection.

4) Améliorer les possibilités.

5) Améliorer la qualité.

C'est sur ces cinq têtes de chapitre que s'engage les débats.

I. BILAN DE L'ANNEE

Réunion de Blois mai 1982 - Le P. V. sera adressé aux CDAMC.

Lors de cette réunion il avait été convenu que la Région Fédérale ne présenterait par week-end que les 25 arbitres Championnat de France qu'elle est tenue de prévoir selon les critères FFBB sur les 46 du niveau étant entendu qu'un roulement serait effectué par ceux-ci.

Il est apparu qu'en raison des défaillances des autres Régions, M. Maury, répartiteur, a dû faire appel plus que prévu aux arbitres de la Région Centre, ce qui a diminué d'autant le nombre d'arbitrages Régionaux.

Il est à regretter par ailleurs que des arbitres du Championnat de France n'aient pas assuré comme souhaité un certain nombre d'arbitrages Régionaux.

Le volant de remplacement a été largement utilisé chaque week-end.

Les représentants des CDAMC souhaitent une meilleure information descendante —

concernant l'examen, des possibilités actuelles en nombre, de l'arbitrage Régional par rapport aux quotas, aux arbitres actifs, ux équipes, il apparait que les chiffres en possession du groupe ne sont pas suffisamment complets.

La CRAMC va prévoir les statistiques suivants pour une prochaine réunion :

1) nombre de licenciés par Département

2) nombre d'équipes - (différents Championnats)

3) nombre d'arbitres actifs dans la catégorie où ils opèrent

4) charte de l'arbitrage - les clubs qui y satisfont - ceux qui ne l'observe plus.

II. DETECTION ET RECRUTEMENT

Un tour de table est effectué afin de connaitre les intiatives qui ont été prises dans les départements :

Retenons ent'autres —

Indre-et-Loire : 1 arbitre par club engagé en Championnat Départemental.

Loiret : Ecole Arbitrage (très bien la première année - réduite cette année).

Stage Départemental (bonne fréquentation).

Contacts avec l'UNSS.

Avant d'aller plus avant dans l'examen des moyens à mettre en œuvre pour favoriser le recrutement, le groupe aborde au préalable l'étude des raisons psychiques qui peuvent inciter à venir à l'arbitrage, mais qui peuvent également constituer des arguments de conviction. —

Retenons entr-autres mis à part le plaisir tout simplement d'arbitrer :

— par réaction

— désir de prouver et de se prouver que l'on peut réussir dans le sport même si l'on ne possède pas les qualités d'un bon joueur

— être un chef

— vieillir sportivement bien par l'arbitrage

— possibilité d'apport financier notamment chez les jeunes.

Il semble pour certains que l'effort tenté vers les jeunes n'est pas à l'évidence le meilleur et en tout cas le seul. Il apparait même que les jeunes - moins disponibles actuellement au demeurant - sont trop souvent envoyés « au casse pipe » et qu'ils n'y retournent pas toujours.

La solution qui consisterait à inciter les anciens joueurs à poursuivre leur activité par l'arbitrage semble plus intéressante, encore que l'on se heurte alors aux règles d'âge imposées par la FFBB ce qui diminue l'émulation et une certaine ambition sportive jugée souvent nécessaire.

Suggestions :

— Solliciter des anciens joueurs (action à mener dans les clubs)

— Arbitre officiel qui recherche dans son clubs un arbitre non officiel et l'emmenera arbitrer avec lui.

— Un arbitre officiel avec un arbitre stagiaire.

— Déplacement des Commissions dans les clubs pour connaitre leurs points de vue - (aller au devant).

— Recencement des personnes qui arbitrent en dehors des désignations officielles.

— Désignations qui paraissent dans la presse (difficultés) rubrique Basket à la carte.

— Plaquette comment devenir arbitre.

— Etablir un objectif par club et joindre ensuite celui-ci au téléphone (plus sensibilisateur).

— Améliorer les rapports Clubs-Arbitres.

— Sensibiliser les arbitres du Championnat de France pour qu'ils rendent un match le dimanche.

— Demander aux Départements d'assurer un bon suivi des jeunes qui ont manifesté le désir d'arbitrer lors des stages d'accès aux responsabilités.

— Récompenser (coup de chapeau) le ou les clubs qui auront effectué le meilleur effort en faveur de l'arbitrage.

— Différentes possibilités sont également abordées avec des avis partagés.

Arbitrage en priorité à domicile comme à l'extérieur des clubs qui fournissent des arbitres.

Quota d'arbitrage par club en dehors des arbitres officies.

Sanctions sportives.

La séance est levée à 23 h. 10 sans qu'aient pu être abordés les chapitres :

— Améliorer les possibilités

— Améliorer la qualité.

Une deuxième réunion du Groupe de Travail est prévue avant l'Assemblée Générale.

Valère FOURNEAU.

BUREAU REGIONAL

REUNION DU 16 MAI 1983, A SAINT-JEAN-DE-BRAYE CHATEAU DE CHARBONNIERE

PROCES VERBAL N° 09 82-83

Présents : MM. Bois, Bouquin, Fourneau, Gelert, Georges, Levêque, Rossignolles, Thillot.

Excusés : MM. Larcher, Mamie, Tersac.

Assistent : MM. Maury CRAMC Périolat (CD 36), Boisseau (CTR) Bretheau (Directeur Administratif).

I. HOMOLOGATION DU P. V. N 08 82-83

Adopté à l'unanimité.

II. DOSSIER V. FOURNEAU COMITE DE L'INDRE

Le Président donne lecture de la lettre du Comité Départementale de l'Indre concernant la position prise par le Comité Directeur Régional dans sa réunion du 25 avril 1983.

Une large discussion s'engage à ce sujet et le Bureau Régional, considérant qu'aucune notification n'a été faite par pli recommandé au Département, propose de considérer cette lettre comme une évocation au Bureau de la Région. Cette mesure est adoptée à l'unanimité moins deux abstentions (Bouquin - Fourneau).

Se penchant sur le fond du problème, le Bureau décide la réouverture du dossier et propose la procédure suivante :

— demander au rapporteur M. Mamie le rapport écrit de son enquête avec ses propositions.

— adresser ce rapport et l'ensemble du dossier à chaque membre du Comité Directeur pour étude.

— réunir en séance extraordinaire le Comité Directeur le 11 juin 1983 à Sancerre dès la fin de l'Assemblée Générale Régionale pour décision.

III. INFORMATIONS DU PRESIDENT

1) **Comité Directeur de la FFBB** :

— Le Président demande au Bureau de se joindre à lui pour adresser ses félicitations au Président Fédéral Robert Founs qui a reçu des mains de Mme le Ministre du Temps Libre Jeunesse et Sports la distinction de Chevalier de la Légion d'Honneur.

— Statut de l'Entraineur - a été adopté.

— Charte de l'Arbitrage pour les Equipes des Championnats de France - a été adopté.

— Neutralisation de la période estivale du 1er juin au 31 août pour les sanctions disciplinaires. La Commission de Discipline établira un nouveau projet.

— Tournoi Espoirs - il portera sur les Minimes.

— Licences Assurances - La Compagnie retenue est la Mutuelle Nationale des Sports. Le projet sera présenté à l'Assemblée Générale de Toulouse pour adoption définitive.

2) **Tournoi Pré-Européen Féminin à Tours** :

Parfaitement organisé - Excellente ambiance - Succès populaire - Félicitations au Comité Départemental d'Indre-et-Loire.

Des remerciements à FR 3 Centre pour la couverture de l'événement.

Des contacts sont pris pour que le Tournoi International Féminin 1984 ait lieu à Chartres en avril.

3) **Finales de Nationale Féminine IV à Nouan-le-Fuzelier** :

Bonne organisation - Félicitations à la Berrichonne de Châteauroux qui est arrivée en Finale et qui avec une prestation équivalente à celle du samedi aurait pu gagner le titre le dimanche.

Remerciements à l'Equipe de dirigeants qui avaient mis sur pied cette manifestation.

4) **Finale Nationale Féminine II à Châteauroux** :

Très bonne organisation - Félicitations à l'Equipe de dirigeants. On peut regretter le manque d'affectation du public pour cette manifestation.

5) **Tournoi International Cadets de l'Entente Châteauroux** :

Il sera organisé pour la première fois avec la participation d'Equipes Etrangères le prochain week-end (21 et 22 mai).

Meilleurs vœux de complète réussite.

6) **Finales Nationales des Espoirs** :

Seront jouées dimanche 22 mai à Montargis.

7) **France - RFA Masculine** :

Sera joué le 20 mai à Orléans dans le cadre de la préparation aux Championnats d'Europe.

8) **Sections Sport - Etudes** :

La première section Sport-Etudes verra le jour dans notre Région. Elle sera ouverte dès la rentrée de septembre pour 20 à 24 garçons de Seconde, Première ou Terminale au Lycée Dessaignes de Blois.

9) **Courrier de l'USM Olivet** :

Déception de ce Club au sujet de l'organisation de la Finale Régionale « Cadets » qui a été jouée le 8 mai à Joué-les-Tours. Pour l'USM Olivet la faiblesse des conditions matérielles n'étaient pas en rapport avec ce qui aurait dû

être la fête de fin d'année du Basket de cette catégorie.

A cet égard le Bureau souhaite que les Finales soient organisées dans des Centres Ruraux bien plus propices pour la propagande du Basket.

IV. ASSEMBLEE GENERALE REGIONALE DE SANCERRE

Elle aura lieu le 11 juin 1983 à 15 h. 30.

Le Bureau désigne la Commission de vérification des Pouvoirs :

Président : M. Mamie Président de la CRSRQ.

Membres : MM. Georges, Poupa et 3 représentants du Comité Départemental du Cher.

La Commission des Vœux se réunira à Saint-Jean-de-Braye, Château de Charbonnière le 1er juin à 19 heures.

Rapporteur désigné : Raymond Bouquin.

V. CANDIDATURE DE CLAUDE BOISSEAU CTR POUR ENTRAINER L'EQUIPE MASCULINE DE L'US ORLEANS EN 1983-84

Roger Thillot fait part au Bureau la nomination de Claude Boisseau comme entraîneur de l'US Orléans.

Après une discussion un vote donne un avis favorable à Claude Boisseau par 4 voix pour (Thillot, Gellert, Bouquin, Fourneau), 1 contre (Bois), et 2 abstentions (Levêque et Rossignolles).

M. Georges n'a pas pris part au vote.

Le Président indique qu'il sera établi une convention entre la Région et l'US Orléans pour la mise à disposition de Claude Boisseau pour un an.

VI. AVENIR DE LA C.R.A.M.C.

Le Président fait part de la situation de l'arbitrage Régional et souhaite que le Bureau se prononce pour proposer des solutions de réformes.

Après une large discussion où chacun s'exprime on s'achemine pour un vote sur trois propositions.

1) Statu quo
2) Changement de Président
3) Vote par l'ensemble du Comité Directeur le 11 juin à bulletin secret.

Les résultats du vote sont les suivants :

— 2 bulletins blancs
— 2 favorables à la proposition nº 2
— 3 favorables à la proposition nº 3.

En conséquence le problème sera soumis au Comité Directeur le 11 juin prochain.

VII. COMMISSION DES FINANCES

Les décisions proposées par le procès verbal de la réunion du 10 mai 1983 sont adoptées à l'unanimité.

VIII. COMMISSION SPORTIVE

Sur proposition du Président de la Commission Sportive et afin de faire un même envoi avec les Affiliations, le Bureau fixe la date limite des Engagements pour les Championnats Régionaux au 1er juin.

IX. PUBLICITE

André Finoux présente le projet d'annuaire régional pour 1983-84. Ce fascicule du même format que le précédent comportera une cinquantaine de pages et sera totalement couvert sur le plan financier par la publicité.

D'autre part 2 à 3 manifestations de la prochaine saison seront sponsorisée.

Enfin l'introduction de publicité dans Centre-Sport est à l'étude afin d'en diminuer le prix de revient.

Le Bureau félicite et remercie André Finoux pour cet excellent travail. Il souhaite que les Comités Départementaux et les clubs adressent à la Région dès que possible les modifications d'adresses etde numéros de téléphone.

X. C.R.A.M.C.

1) **Résultats Examen : Arbitre et Marqueur Chronométreur Régional :**

Sur 13 candidats 11 reçus dont 1 candidat Marqueur Chronométreur M. Portheault (37). Les Arbitres reçus sont MM. Augustin (28), Bourreau (37), Mme Boutet (37), M. Brault (37), Mlle Chaumier (28), MM. Couty (41), Guffroy (28), Philippe (45), Renard (41), Ribault (28).

A noter que Mlle Delot (45) n'a pas passer l'épreuve pratique à cause d'une blessure.

2) **Liste des Arbitres officient en Championnat de France pour la saison :**

1983-1984 - (Compte rendu) des proposition de la réunion CRAMC du 9 mai 1983.

Niveau N 1 - N 2 (par ordre alphabétique) :

Hénault A, Ledys P., Levêque C,. Mamie M., Moizan J., Varey M.

Autres Niveaux par ordre de Classement Régional :

Montforte E., Marche L., Garatis, Hénault Ph., Blachier F., Gadéa M., Bouquin R., Gaudichon H. Boyer A., Guillard P., Haye F., Hénault J., Daluzeau A., Fosset Y., Chevalier J., Germain G., Hamon J.-M., Delabraze J.-P., Caret J.-F., Batut S., Hortu F., Denis J., Le Chevallier M., Nouat J.-M., Bineteau E., Piedimonte Y.

La CFAMC désire que le nombre d'arbitres de la Région Centre diminue : il ne devrait pas être supérieur au nombre d'équipes engagées en Championnat de France plus 30% soit pour la Région Centre 20.

Après un débat le Bureau décide qu'une liste de 20 arbitres sera transmise à la CFAMC accompagnée d'une liste supplémentaire de 5 ou 6 noms dont il sera demandé que le nombre de désignations soit limité.

3) La CRAMC signale que MM. Guillard, Haye, Daluzeau, et Mlle Caratis ont été retenus pour les stages Nationaux 1er, 2e et 3e niveau.

Deux autres arbitres doivent être retenus pour le stage de zône de Dijon au début juillet. Ont été présentés par la Région :

MM. Hénault Ph., Bineteau, Brault.

4) La CRAMC va faire appel aux CDAMC pour l'application de la Charte d'arbitrage Régional.

XI. COMMISSION TECHNIQUE

C'est le Tournoi Pré-Européen Féminin de Tours qui a dominé l'activité technique de ces dernières semaines et plus précisement le « CLINIC » qui s'y déroulait parrallèlement organisé impeccablement par Claude Boisseau avec le concours du groupement des Entraîneurs d'Indre-et-Loire animé par D. Charluet.

25 entraîneurs de la Région Centre, de Bourgogne, du Lyonnais et du Limousin s'y étaient donnés rendez-vous et s'en sont retournées très satisfaits après les exposés et les séances pratiques dispensés par les CTR (observation) le Docteur Pajau (soins aux Sportifs) l'entraîneur de l'équipe de France « Cadettes » (C. Passemart) le streeching (JP Bruère) la Musculation (J. Delachet) les statistiques (CTR) l'Audio-Visuelle (JP Devinsenzi) arbitrage (M. Mamie).

Le support était exceptionnel et c'est pourquoi il semble bien que les participants auront particulièrement apprécié ce « CLINIC » tant pour ce qu'ils en ont retiré que par l'excellente ambiance qui présida à son déroulement.

Les prochains rassemblements techniques placés sous le signe du recyclage auront lieu à Limoges à l'occasion des Championnats d'Europe et à Dijon du 4 au 7 juillet. Ils sont organisés dans le cadre des activités de la zône Centre.

Clinic de zone à Limoges :

8 candidats ont été confirmés - 26 au 30 mai 1983.

Stage d'Information Baby-Basket :

Peu de candidatures - pas de matériel.

Un Mini Stage réservé à l'Eure-et-Loir se déroulera courant juin La FFBB a remis l'organisation du Baby à la saison 84-85.

Stage Basket Vacances :

Les demandes doivent être envoyées à la Région Fédérale du Centre. Des précisions seront données aux Clubs.

XII. TOURNOI DES ASPTT

M. Levêque a représenté la Région et a pu constater l'excellente organisation de la manifestation.

Séance levée à 23 h. 45.

Prochaine réunion exceptionnelle du Comité Directeur samedi 11 juin 1983 à 19 heures à la mairie de Sancerre.

RESULTATS DES FINALES REGIONALES

BLOIS, SAMEDI 23 AVRIL 1983

MINIMES GARÇONS

1 KOMONSSKI S. CJF Les Aubrais
2 VINCENT F. ADA Blois
3 LANGREE S. Alliance de Dreux
4 ENGEL S. La Boignacienne
5 BERGERON S. US Joué-les-Tours
6 GONTCHARENKO Y. CS Bourges
7 POITEVIN A. Ballan BC
8 BROSSARD S. CS Bourges
9 BOIRE C. CA Montrichard
10 PORNIN P. ASPTT Châteauroux
11 LEGRAND E. OC Châteaudun

MINIMES FILLES

1 DELANNEAU J. ASPTT Châteauroux
2 GIRARD C. AS Monts
3 BOUCHEZ K. US Saint-Florent
4 GUILLEMAIN I. Eveil de Contres
5 BEGUIN D. ASPTT Châteauroux
6 CHAZEIRAT F. US Orléans
7 CIPRIANO S. Alliance de Dreux
8 DURRY M. Alliance de Dreux
9 CAINER F. CJM Bourges
10 ISKNAR Z. AS Monts
11 LEFRANC S. CJM Ingré
12 LELOIR M. Eveil de Contres

BENJAMINS GARÇONS

1 NADOT L. CJM Bourges
2 COUSSEAU D. SMS Romorantin
3 POIRIER B. AS Valéo Nogent
4 RODIN P. AS Jouy-le-Potier
5 OROS D. AS Déols
6 PAJOT F. CJM Bourges
7 BEJEAUD R. AS Déols
8 LEROUX S. AS Valéo Nogent
9 THILLOT F. CSM Sully
10 PASNON S. AS Thésée
11 NICAUD L. Ballan BC
12 SAINT S. Ballan BC

BENJAMINES FILLES

1 COURTOIS D. SMS Romorantin
2 ALBOUY S. CLT Orléans
3 MALLET C. ASPTT Orléans
4 COUBES C. SMS Romorantin
5 MIGNOT C. Alliance de Dreux
6 FOUCHER N. AS Monts
7 ESCOLANO C. CS Bourges
8 FERREIRA S. Ballan BC
9 LANGLOIS M. CS Bourges
10 GUILLOTIN V. OC Châteaudun

LES CLASSEMENTS DE LA SAISON 1982-83

REGIONALE MASCULINE 1 Titre

1	US Saint-Pierre-des-Corps	52
2	A. Neuville + 17	51
	CJF Les Aubrais — 17	51
4	Abeille de Gien + 23	40
	Saint-Avertin — 23	40
6	US Orléans + 8	39
	USM Saran — 8	39
8	AS Thésée + 25	36
	USM Olivet — 9	36
	SMS Romorantin — 16	36
11	ES Esvres	19

JA Chartres : Forfait Général

REGIONALE MASCULINE 2 A Titre

1	ES La Ville-aux-Dames	46
2	CJF Les Aubrais	45
3	AS Jouy-le-Potier + 14	43
4	AL Saint-Ouen — 14	43
5	CLT Orléans	37
6	AC Amboise + 13	32
	AS Montlouis — 13	32
8	AS Salbris	31
9	SMOC St-Jean-de-Braye	28
10	ASJ Nogent-le-Rotrou	23

REGIONALE MASCULINE 2 B Titre

1	PLLL Tours	50
2	US Joué-les-Tours	44
3	CAJO Bourges	42
4	CS Bourges	40
5	CJM Bourges	39
6	CJM Ingré	32
7	ASPTT Châteauroux	30
	Entente Châteauroux	29
9	Tours EC	25
10	Abeille de Gien	23

REGIONALE MASCULINE 1 Classement Accession

1	US St-Pierre-des-Corps	44
2	A. Neuville	41
3	Abeille de Gien	34
4	USM Saran	33
5	Saint-Avertin	32
6	AS Thésée + 7	30
	SMS Romorantin — 7	30
8	USM Oivet	28
9	ES Esvres	15

Descend de NM 4 - CJM Bourges
Accède en NM 4 - US St-Pierre
Descent en RM 2 - JA Chartres et ES Esvres

REGIONALE MASCULINE 2 A

Classement Accession

1	AS Jouy-le-Potier + 14 ..	41
2	AL Saint-Ouen — 14	41
3	ES La Ville-aux-Dames ..	40
4	CLT Orléans	34
5	AS Salbris	29
6	AC Amboise	30
7	AS Montlouis	28
8	SMOC St-Jean-Braye ..	26
9	ASJ Nogent-le-Rotrou ..	19

Accède à la RM 1 - AS Jouy
Descend en RM 3 - ASJ Nogent et SMOC St-Jean-Braye.

REGIONALE MASCULINE 2 B

Classement Accession

1	PLLL Tours	38
2	US Joué-les-Tours	33
3	CS Bourges + 11	30
4	CAJO Vierzon — 11	30
5	CJM Ingré	26
6	Entente Châteauroux ..	23
7	ASPTT Châteauroux	20
8	Tours EC	19

Accède à la RM 1 - PLLL Tours
Descend en RM 3 - Abeille de Gien.

REGIONALE MASCULINE 3 A

Titre et Accession

1	ADA Blois	48
2	PL La Fuye	47
3	Arago Orléans	40
4	US Saint-Pierre + 13 ..	39
	AS Nogent-le-Roi — 13 ..	39
6	AEL Lucé	34
7	ES Ormes BB	32
8	OC Châteaudun	31
9	ASPTT Blois	23
10	CA Montrichard	21

Accèdent à la RM 2 - ADA Blois et PL La Fuye
Descendent en D 1e - CA Montrichard - OC Châteaudun et ASPTT Blois.

REGIONALE MASCULINE 3 B

Titre

1	Grappe Chavignol	47
2	La Berrichonne	46
3	US La Châtre	44
4	US Ligueil	40
5	AL La Source Orléans ..	38
6	Alerte St-Jean-Ruelle	36
7	US St-Florent	33
8	ASPTT Orléans	32
9	CJM Bourges	26
10	ASPTT Bourges	18

REGIONALE MASCULINE 3 B

Classement Accession

1	Grappe Chavignol	41
2	La Berrichonne	40
3	US La Châtre	38
4	US Ligueil	36
5	AL La Source Orléans ..	32
6	Alerte St-Jean-Ruelle ..	30
7	US St-Florent	29
8	ASPTT Orléans	26
9	ASPTT Bourges	16

Accèdent à la RM 2 - G Chavignol et La Berrichonne
Descendent en D 1e - ASPTT Bourges et CJM Bourges

JUNIORS MASCULINS

1	Tours BC	36
2	ADA Blois	32
3	A. Neuville	28
4	GAMF Chartres	21
5	ES Berthenay	19
6	US Orléans	18
7	USM Saran	14

CADETS MASCULINS A

1	CJF Les Aubrais	34
2	Tours EC + 3	30
	Joué-les-Tours — 3	30
4	ADA Blois + 19	24
	Alliance de Dreux — 19	24
6	Valéo Nogent	14
7	OC Châteaudun	13

CADETS MASCULINS B

1	USM Olivet	34
2	AS Salbris	32
3	Abeille de Gien	28
4	CJM Bourges + 21	20
	PTT Châteauroux + 6 ..	20
	La Berrichonne — 27 ..	20
7	US Argenton	14

REGIONALE FEMININE 1

Titre

1	CES Tours	54
2	CLT Orléans	50
3	ASPTT Châteauroux	48
4	AL Saint-Ouen	42
5	CJF Les Aubrais + 14 ..	40
	ASJ Nogent-Rotrou + 9	40
	US Ingré BB + 4	40
	CJM Bourges + 4	40
	USM Montargis — 31 ..	40
10	ES Berthenay	26
11	PBLA Orléans	20

REGIONALE FEMININE 2 A

Titre

1	Tours BC	44
2	CES Tours	38
3	AS Montlouis	37
4	SMS Romorantin	36
5	US Orléans	33
6	Arago Orléans	32
7	AS Monts	26
8	JA Chartres	22
9	CJF Les Aubrais	18

Saint-Sulpice : Forfait Général

REGIONALE FEMININE 2 B

Titre et Accession

1	CS Bourges	50
2	AL La Source Orléans ..	46
3	US Saint-Florent	40
4	CLT Orléans + 4	38
	AS Salbris — 4	38
6	ASPTT Orléans	36
7	Entente Châteauroux	35
8	ACS Buzançais	34
9	La Berrichonne	25
10	SC Saint-Amand	16

Accède en RF 1 - CS Bourges
Descendent en D 1e - SC Saint-Amand - La Berrichonne - ACS Buzançais.

REGIONALE FEMININE 1

Classement Accession

1	CES Tours	48
2	CLT Orléans	46
3	ASPTT Châteauroux	44
4	AL Saint-Ouen	38
5	CJF Les Aubrais + 15 ..	36
	US Ingré BB + 5	36
	CJM Bourges — 20	36
8	ASJ Nogent-le-Rotrou ..	34
9	ES Berthenay	24
10	PBLA Orléans	18

Descend de NF 4 - AS Monts
Accèdent de NF 4 - CES Tours et CLT Orléans.
Descendent en RF 2 PBLA Orléans et ES Berthenay.

REGIONALE FEMININE 2 A

Classement Accession

1	Tours BC	32
2	SMS Romorantin + 10 ..	26
3	CES Tours — 10	26
4	AS Montlouis	25
5	Arago Orléans	23
6	US Orléans	21
7	JA Chartres	14

Monte en RF 1 - Tours BC
Descendent en D 1e - USC Saint-Sulpice - CJF Les Aubrais - JA Chartres.

CADETTES

1	US St-Pierre-des-Corps ..	48
2	CJF Les Aubrais	42
3	AS Déols	38
4	USM Saran	37
5	US Orléans	31
6	OC Châteaudun	27
7	CSM Sully	26
8	JA Chartres	19
9	US Vierzon	15

EQUIPES QUALIFIEES POUR LES CHAMPIONNATS REGIONAUX 1983-1984

REGIONALE MASCULINE 1

1 CJM Bourges
2 Amicale Neuville
3 CJF Les Aubrais
4 Abeille de Gien
5 Saint-Avertin Sports
6 US Orléans
7 USM Saran
8 AS Thésée
9 USM Olivet
10 SMS Romorantin
11 PLLL Tours
12 AS Jouy-le-Potier

REGIONALE MASCULINE 2

1 ES Esvres
2 ES La Ville-aux-Dames
3 CJF Les Aubrais
4 US Joué-les-Tours
5 AL Saint-Ouen
6 CAJO Vierzon
7 CS Bourges
8 CJM Bourges
9 CLT Orléans
10 CJM Ingré
11 AC Amboise
12 AS Montlouis
13 ASPTT Châteauroux
14 A. Salbris Sp.
15 Entente Châteauroux
16 Tours EC
17 G. Chavignol
18 ADA Blois
19 PL La Fuye
20 La Berrichonne

REGIONALE MASCULINE 3

1 SMOC Saint-Jean-de-Braye
2 Abeille de Gien
3 ASJ Nogent-le-Rotrou
4 US La Châtre
5 Arago Orléans
6 US Ligueil
7 US Saint-Pierre-des-Corps
8 ES Nogent-le-Roi
9 AL La Source
10 Alerte Saint-Jean-de-la-Ruelle
11 A. Lucé
12 US Saint-Florent
13 ES Ormes
14 ASPTT Orléans
15 AS Aschères
16 CES Tours
17 SC Issoudun
18 US Saint-Sulpice
19 Alliance de Dreux
20 US Vierzon

REGIONALE FEMININE 1

1 AS Monts
2 ASPTT Châteauroux
3 AL Saint-Ouen
4 CJF Les Aubrais
5 ASJ Nogent-le-Rotrou
6 US Ingré BB
7 CJM Bourges
8 USM Montargis
9 Tours BC
10 CS Bourges

REGIONALE FEMININE 2

1 ES Berthenay
2 PBLA Orléans
3 AL La Source
4 CES Tours
5 US Saint-Florent
6 AS Montlouis
7 CLT Orléans
8 A. Salbris SP
9 SMS Romorantin
10 US Orléans
11 ASPTT Orléans
12 Arago Orléans
13 Entente Châteauroux
14 AS Monts
15 USM Montargis
16 Saint-Cyr-sur-Loire
17 US Argenton
18 E. Contres
19 ES Nogent-le-Roi
20 CJM Bourges

Loiret

COMITE DIRECTEUR N° 5

REUNION DU JEUDI 31 MARS 1983

Président : M. Thillot.
Présents : Mme Marche.
MM. Boitel, Genneau, Poupa, Boulmier, Charpentier, Ravier, Jousset, Georges, Rivière, Poulin, Ros.
Excusés : MM. Thénot, Martin Michel, Trémeau, Rossignoles, Guillaumat (en mission).
Assiste : M. Bondeux.

P. V. DU COMITE DIRECTEUR N° 4 DU 11 FEVRIER 1983

Ajouter M. Riglet dans les membres excusés.

P. V. DU BUREAU N° 2 DU 10 MARS 1983

Discipline - Dossier n° 6, remplacer 12 avril par 12 mai.
Un rectificatif de cette notification sera adressé au CLTO.
Ces deux Procès-Verbaux sont adoptés sous réserve de ces modifications.

COURRIER

— Lettre FFBB du 1er février relative aux Assemblées Générales 1983.
— P. V. du Bureau Fédéral du 1er février.
— Lettre du Ministre du Temps Libre Jeunesse et Sport du 9 février, relative à l'opération « faites du Sport pendant les vacances ».
— Lettre FFBB du 11 février au sujet des incidents survenus au cours de la rencontre NM 4 Arago - Chatou du 15 janvier.
— Lettre FFBB du 11 février au sujet des incidents survenus au cours de la rencontre NM 2 Saint-Brieuc - CJF Les Aubrais du 29 janvier.
— Lettre FFBB du 16 février concernant les règles de participation des joueurs aux différentes compétitions officielles pour 83-84.
— P. V. du Bureau Fédéral restreint du 28 février.
— P. V. du Bureau Fédéral du 1er mars.
— P. V. du Bureau Fédéral restreint du 10 mars.
— P. V. du Bureau Fédéral du 11 mars.
— P. V. du Bureau Fédéral restreint du 21 mars.
— Circulaire FFBB du 21 mars communiquant les nouveaux tarifs pour 1983-1984 (Réaffiliations, Mutations, Licences...).
— Lettre de la DTBN du 14 mars indiquant les stages Nationaux de jeunes en mars et avril.
Félicitations à Franck Carfantan (CJF) et Christel Lelong (ex Sully) retenus pour ces stages Nationaux.

F.N.D.S.

Le Président rappelle que la Commission Régionale de concertation FNDS s'est réunie les 21, 22 et 23 mars. Il donne quelques précisions sur l'évolution du FNDS et notamment sur l'augmentation des dossiers et surtout des dossiers Basket.

D'une manière générale les Clubs recevront une aide inférieure à celle de l'année dernière.

ACTIVITES BASKET DEPUIS LE 7-02-83 ET CELLES A VENIR

Le Président évoque les différentes activités auxquelles il a participé depuis le 7-02-83 et présente celles que devra organiser le Comité du Loiret.

— A Jouy-le-Potier :

Demi-Finales Coupes de France Olivet et Gien le 24 avril.

— LAssemblée Générale du Comité du Loiret le 29 avril.

— Les finales Régionales de Mini-Basket du 12 mai à Orléans.

A cette occasion, le Comité du Loiret présente ses condoléances attristées à la famille de M. Hérault, responsable Mini de la Région Fédérale du Centre, prématurément disparu.

— Les Finales Régionales Corporatives le 15 mai, sans doute à Beaugency.

— Le match France - RFA du 20 mai prochain à Orléans.

— Finales Nationales des Espoirs à Montargis le 22 mai (M. et F.).

— Assemblée Générale de la Région samedi 11 juin à Sancerre.

TOUR DES COMMISSIONS SPORTIVE

Jenes :

Daniel Poulin précise que les résultats complets des Finales ainsi que les classements figureront en annexe du présent Procès-Verbal.

Il remercie les Associations qui ont bien voulu accueillir 1/2 Finales et Finales.

Daniel Poulin précise par ailleurs que les Finales Régionales des Jeunes se dérouleront le dimanche 8 mai.

Le Loiret y sera représenté par ses Champions Départementaux.

A Tours :

Minimes Garçons — CJF Les Aubrais.

Benjamins Garçons — CLT Orléans.

A Blois :

Juniors Filles — CLT Orléans.
Minimes Filles — US Orléans.
Benjamines Filles — CLT Orléans.

Pas de Finale Régionale, mais néanmoins Titre Départemental :
Cadets — Amicale Neuville.
Cadettes — Abeille de Gien.

Séniors :

Les Finales Départementales se dérouleront les 23 et 24 avril — (voir programme en annexe).

Des matches de barrage devront se dérouler, un match Aller - Retour les 24 avril et 1er mai. (Voir tableau en annexe).

L'état des montées et des descentes ne pourra être réalisé qu'après le 15 mai, date des barrages de Régional.

Rappel : Conformément à la dé- ES Ormes - Abeille de Gien :
cision du Comité Directeur du 11 février, le Championnat de Promotion Féminine 83-84, sera constitué de 2 poules de 10 clubs au lieu d'une.

ARBITRES MARQUEURS CHRONOMETREURS

Observation des Arbitres :

Un dizaine d'arbitres ont été observés sur une rencontre.

Des fiches de suivi ont été établies.

Assurance complémentaire pour les Arbitres :

Un première entrevue a été réalisée avec M. Jacques Poupa pour élaborer un projet d'Assurance Complémentaire Arbitre.

Il a été décidé d'attendre la sortie du projet de licence Assurance pour nous revoir.

Le point sur les Examens :

Les examens au niveau Départemental sont terminés :

— 13 candidats ont obtenus le titre d'Arbitre Départemental sur 16 présentés.

— 4 Marqueurs-Chronométreurs sont reçus, 4 présentés. Il est à noter le bon niveau des Marqueurs-Chronométreurs.

Contrôle probatoire du 28 avril 83 à Orléans :

Afin d'établir une liste préférentielle pour les examens de la saison 83-84, un contrôle probatoire des connaissances aura le 28 avril 83 à Orléans.

12 candidats ont été convoqués.

Réunions mensuelles :

— 25 février 83

Cette réunion a été organisée conjointement avec celle des Entraineurs et animée par M. Mamie et Guillaumat.

41 Arbitres et 3 Marqueurs-Chronométreurs y assistaient.

— 25 mars 83.

35 Arbitres et 5 Marqueurs-Chronométreurs ont participé à un travail de groupe mis en place par la CDAMC.

Ecole d'Arbitrage :

Après 15 séances de fonctionnement, l'école d'arbitrage a fermé ses portes le mercredi 30 mars 1983.

La raison de la fermeture prématurée est due à un manque de candidature qui sera évoqué en Assemblée Générale.

Cas de M. Alberti :

Un courrier a été adressé au Président du Comité Départemental pour l'informer de la situation de M. Alberti, Arbitre Fédéral.

Le Comité Directeur lors de sa réunion du 31 mars 83 décide de mettre M. Alberti à la disposition du Département 77 pour la saison 83-84.

Courrier :

Une lettre a été adressée au Président de la Commission Corporative en lui demandant d'intervenir auprès des clubs concernés pour qu'ils présentent des candidats arbitres.

Le stage Régional des arbitres prévu les 8 et 9 avril ayant été annulé, la CDAMC a été chargée d'en informer ses stagiaires.

Baptême de l'air offert par Air Information d'Orléans :

Le Bureau d'Air Information d'Orléans offre aux jeunes Arbitres et joueurs sélectionnés du Loiret un voyage en Transal pour le début mai.

La liste devra être adressée au Colonel Jardin.

Dossier litige :

Rencontre 1 SMA du 29-01-1983 Arrêtée à la 14e minute de la 1e mi-temps.

Après examen des pièces figurant au dossier ; sur proposition de la CDAMC le Comité Directeur décide de donner match à rejouer.

TECHNIQUE ET JEUNES

A) Formation de Cadres :

1) Un stage M 2 s'est clôturé à Orléans.

Il a réuni 12 participants.

On a enregistré avec plaisir la participation du Kinésithérapeute de l'Ecole de Kinésithérapeute qui est intervenu sur le « strapping ».

2) Un stage d'initiations, avec aussi 12 participants, est en cours actuellement à Ladon. Il réunit des personnes de Lorris, Boiscommun et Ladon.

3) Un stage de préparation à E 1 est prévu à Gien.

B) Jeunes :

1) Critérium du Jeune Basketteur.

Les éliminatoires ont eu lieu le dimanche 6 mars à Gien, Sully et La Source.

Ont participé :

55 Benjamins : (10 à Gien, 6 à Sully, 30 à La Source).

44 Minimes Masculins : (3 à Gien, 7 à Sully, 34 à La Source).

35 Benjamins : (5 à Gien, 10 à Sully, 20 à La Source).

49 Minimes Filles : (6 à Gien, 8 à Sully, 35 à La Source).

La Finale Départementale aura lieu ce samedi 2 avril à partir de 14 h. 30 au Palais des Sports. Les deux premiers de chaque catégorie seront qualifiés pour la Finale Régionale du samedi 23 avril à Blois.

2) Les CPS pour les Espoirs nés en 1969 et 1970 se poursuivent à la salle de la gare à Orléans de 16 h. 30 à 18 h. 30.

3) Stages

Pour les Espoirs 1969 et 1970 du 14 avril au 16 avril 1983 à Orléans (Hébergement Sainte Croix Saint-Euverte).

20 Filles et 20 Garçons sont prévus.

12 Espoirs Garçons nés en 1968 seront présents à ce stage ceci afin de commencer la préparation des Jeux de l'Avenir.

STATUTS - REGLEMENTS QUALIFICATIONS

Un courrier sera envoyé aux Clubs pour l'établissement de la liste des divers Tournois organisés sur le territoire du Comité du Loiret.

Le dépôt au Comité des Règlements particuliers est obligatoire.

MINI-BASKET

L'organisation des Eliminatoires Mini-Basket a été perturbée par des problèmes de disponibilité de salles et notamment à la Halle Universitaire de La Source.

Si les Eliminatoires Poussines se sont déroulés normalement le 26 mars le Tournoi Poussins du 19 mars a dû être reporté au 23 avril, Halle des Sports.

Les Finales se dérouleront à Saint-Denis-de-l'Hôtel. (6 rencontres).

Par ailleurs il apparait que — outre le problème de disponibilité et d'inconfort — l'utilisation de la Halle Universitaire va devoir être remise en question, le tarif de location de ses installations étant devenu par trop excessif.

Au plan Départemental, 2 autres organisations sont à mettre en place :

— Le Panier d'Or - samedi après-midi 14 mai avec à résoudre le problème du lieu d'implantation

— Le Jamborée les 1er et 2 octobre 1983.

— Ce 1er Jamborée Départemental sera ouvert à 50 participants.

Lieu d'implantation - Orléans La Source.

— Une réunion d'organisation se tiendra courant mai.

Finales Régionales :

Jeudi 12 mai 83.

Lieux d'implantation :

— Salle Léo Lagrange à Fleury-Les-Aubrais.

— Salle Pierre Dessaux à Orléans.

— Salle Gaston Coute à Orléans.

— Salle Georges Landre à Orléans.

COUPE DU LOIRET

Il est procédé au Tirage au sort des 1/2 finales du 30 avril 83 :

— Féminines :

1) A. Neuville - USM Montargis
2) AS Aschères - USM Saran.

— Masculins :

1) PBLA Orléans - USM Saran
2) CLT Orléans - AS Aschères.

Finales prévues le 07 mai 83 - Salle à désigner.

CORPORATIFS

Le Championnat Corporatif Masculins est pratiquement terminé — BRO enlève le titre en 1e Division — 28e RI remporte celui de seconde Division Titre et Usopo 2 emporte le Championnat Loisirs.

La Coupe handicap est commencée. Elle réunit 12 équipes réunies en quatre Poules. Les demi-finales et finales auront lieu à tous les niveaux pour déterminer les places de 1 à 12.

Le Championnat Féminin est dominé par les Finances. Il se terminera au cours du mois de mai (13 rencontres sont encore à disputer pour attribuer les places).

BRO et BNP Saran représenteront le Loiret à la Finale Régionale Corporative en ce qui concerne la Première Division - 28e RI et Orléanaise sont qualifiés pour la Finale Régionale de Deuxième Division.

Finances en Féminin disputeront également la finale.

PROPAGANDE

1) **Rencontre France - RFA du 20 mai 83 à Orléans.**

Une réunion préparatoire aura lieu le 10 mai au Palais des Sports d'Orléans.

Programme prévu :

— 18 h. 45 : 1er match Mini-Basket.

— 19 h. 30 : 2e Match Mini-Basket.

— 20 h. 15 : Echauffement des Equipes.

— 20 h. 45 : Match France - RFA.

— Mi-Temps : Baby - Basket (Ormes - CJF Les Aubrais).

Prix des places 50 francs et 30 francs (24 francs billets de groues).

2) **Finales des Espoirs à Montargis le 22 mai 1983.**

— Minimes
Masculins et Féminines
— Cadets
Masculins et Féminines

QUESTIONS DIVERSES

Il est indispensable d'établir un calendrier assez tôt dans la saison pour harmoniser les dates des différentes manifestations de jeunes (Eliminatoires Mini et Finales jeunes).

Cette réunion devra se dérouler 2e quinzaine de mai :

Commissions concernées :
Sportive
Technique
Mini
CDAMC

Séance levée à 23 h. 45.

Imp. Jeanne-d'Arc, Gien
C.P en cours d'inscription
Le gérant : Roger THILLOT